

PREMIER MINISTRE



## Engagement pour le renouveau du bassin minier

Bernard CAZENEUVE, Premier ministre, s'est rendu le 7 mars 2017 à Oignies dans le Pas-de-Calais pour signer, avec les représentants des collectivités, un « Engagement pour le renouveau du bassin minier » du Nord et du Pas-de-Calais.

Cet engagement sur 10 ans (2017 – 2027) est partagé par Xavier BERTRAND, Président du Conseil régional Hauts-de-France, Michel DAGBERT, Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais, Jean-René LECERF, Président du Conseil départemental du Nord et les Présidents des 8 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de ce territoire, Jean-Pierre CORBISEZ, Président de la Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin, Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin, Alain WACHEUX, Président de la nouvelle communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, Pierre GEORGET, Président de la Communauté de Communes Osartis Marquion, Frédéric DELANNOY, Président de la communauté de communes Cœur d'Ostrevent, Christian POIRET, Président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis, Alain BOCQUET, Président de la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut et Laurent DEGALLAIX, Président de la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole.

Cet engagement a été signé en présence de M<sup>me</sup> Emmanuelle COSSE, ministre du logement et de l'habitat durable et de M. Patrick KANNER, ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, tous deux porteurs du projet ainsi que M<sup>me</sup> Myriam EL KHOMRI, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, M. Jean-Michel BAYLET, ministre de l'aménagement du territoire et des collectivités territoriales, M<sup>me</sup> Audrey AZOULAY, ministre de la culture et de la communication et M. Christian ECKERT, secrétaire d'État chargé du budget et des comptes publics.

Oignies, 7 mars 2017



## ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Une mission interministérielle a été confiée en juin 2016 par le Premier ministre à Jean-Louis SUBILEAU, Grand Prix de l'Urbanisme, en vue de faire des propositions pour améliorer rapidement les conditions de vie et de logement des habitants du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais.

Bernard CAZENEUVE, Premier ministre, a présidé le mardi 7 mars 2017 une réunion à Oignies dans le Pas-de-Calais, réunissant plusieurs membres du Gouvernement et les élus locaux, à l'issue de laquelle a été dévoilé un « engagement pour le renouveau du bassin minier » du Nord et du Pas-de-Calais.

Cet engagement sur un plan d'actions permettra d'aider le territoire à se projeter dans l'avenir, notamment en créant les conditions favorables au lancement d'un programme de réhabilitation de 23 000 logements sur 10 ans, au développement de l'emploi local et des filières d'excellence. En intensifiant également les efforts en faveur d'une meilleure cohésion sociale ce plan aura aussi vocation à redonner espoir et fierté dans une communauté de destins.

## LE BASSIN MINIER EN 2017

### ▲ LE BASSIN MINIER DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS EN QUELQUES CHIFFRES

- ▶ 1 200 000 habitants, soit près de 20% de la population régionale des Hauts-de-France.
- ▶ 8 intercommunalités, 3 pôles métropolitains et 251 communes.
- ▶ Plus de 650 hab/km<sup>2</sup>.
- ▶ Un vaste territoire de plus de 100 km d'Est en Ouest et de 50 km du Nord au Sud.



## ▲ QUELLE RÉALITÉ AUJOURD'HUI POUR LE BASSIN MINIER ?

- ▶ **Un territoire façonné par l'histoire** : le bassin minier représente une entité physique, historique, paysagère et culturelle dont l'unité dépasse les frontières administratives des départements du Nord et du Pas-de-Calais.
- ▶ **Près de 3 siècles d'exploitation minière et de création de richesses** : l'exploitation minière s'est développée à partir de la découverte du charbon en 1720 à Fresnes-sur-Escaut, dans le prolongement du gisement wallon en Belgique et s'est intensifiée durant 3 siècles, permettant non seulement à ce territoire, mais aussi à la région et au pays tout entier de se développer.
- ▶ **Un territoire d'accueil, d'intégration et solidarité** : 29 nationalités différentes ont contribué à l'exploitation du charbon et aux nombreux chantiers de reconstruction après les deux conflits mondiaux.

## ▲ UN DÉCLIN ANCIEN DONT LE BASSIN MINIER SUBIT ENCORE AUJOURD'HUI LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

- ▶ Le taux de chômage moyen sur le territoire y est très nettement supérieur aux moyennes régionales et nationales, le taux de pauvreté sur le bassin minier y aussi est très important : 23, 1% contre 18, 2% au niveau régional et 14, 5% au niveau national.
- ▶ Cette précarité sociale se double d'une précarité sanitaire qui se traduit par une espérance de vie de 6 ans inférieure à celle d'un Francilien.
- ▶ Cette double précarité, sociale et sanitaire, est plus marquée pour les femmes.

## ▲ LE BASSIN MINIER, UN TERRITOIRE EN MUTATION

- ▶ Son inscription le 30 juin 2012 au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en tant que « Paysage culturel évolutif vivant » : cette inscription reconnaît la valeur universelle de l'héritage minier, comme patrimoine matériel et immatériel, et plus globalement celle de l'industrie, qui ont tous deux constitué les fondements culturels du territoire.
- ▶ La réalisation du Louvre-Lens, qui renforce la dynamique de développement local et régional autour de la culture et du patrimoine industriel.



# UN ENGAGEMENT POUR LE RENOUVEAU DU BASSIN MINIER

## ▲ REDONNER DE L'ÉNERGIE AU TERRITOIRE, EN FAIRE UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT ET À LA POINTE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



### Un engagement ambitieux pour transformer l'habitat

- ▶ 23 000 logements seront réhabilités sur 10 ans.
- ▶ 5 000 propriétaires supplémentaires bénéficieront d'aides publiques de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour rénover leur logement.
  - Cela représente en moyenne 1 500 Euros de pouvoir d'achat en plus pour tous ceux dont le logement sera réhabilité.
  - La rénovation énergétique des logements bénéficiera à l'emploi local avec plus de 16 000 emplois créés sur 10 ans.

### Un engagement ambitieux pour aménager le territoire

- ▶ Un fonds d'investissement stratégique pour le bassin minier sera créé et abondé par l'État et par les collectivités à hauteur de 20 millions d'Euros par an et sera ouvert aux partenaires.
  - Ce fonds d'investissement permettra de soutenir les projets structurants sur l'espace public et contribuant au renouvellement urbain (hors ANRU). Ce fonds interviendra en complément des actions réalisées par l'ANRU dans les quartiers d'intérêt national et régional déjà arrêtés avec un minimum de 150 millions d'Euros.

## Un engagement ambitieux pour le transport et l'écologie

- ▶ Plusieurs financements permettront de moderniser et d'adapter les transports aux besoins des habitants et des entreprises.
  - Cela permettra la mise à 2 x 2 voies de la RN17 entre Vimy et Avion, la réalisation de la liaison A21-RD301 et d'adopter un plan d'amélioration d'itinéraire pour l'A21, tout en facilitant l'accès aux zones d'activités du Denaisis.
  - Cela permettra de pérenniser les dessertes ferroviaires vers les entreprises Bombardier et Toyota sur la ligne Valenciennes-Mons, d'assurer le maintien de la ligne Valenciennes-Lourches et d'accompagner les mesures visant à garantir un avenir à la gare de triage de Somain.

- ▶ L'État accompagnera les responsables des autorités organisatrices des transports afin de favoriser la mise en place d'une billettique unifiée pour les transports collectifs du bassin minier avec des tarifs et des horaires coordonnés.
- ▶ Des financements permettront de soutenir les six territoires à énergie positive pour la croissance verte du bassin minier.

### Dès 2017 :

- ▶ 1 000 propriétaires supplémentaires seront aidés pour rénover leur habitat.
- ▶ Près de 15 M€ seront mobilisés pour la mise à 2 x 2 voies de la RN17 et la liaison A21-RD 301.
- ▶ La signature des conventions « territoires à énergie positive pour la croissance verte » d'Hénin-Carvin et de Scarpe Escaut sera réalisée.

## ▲ REDONNER DE L'ÉNERGIE AU TERRITOIRE, EN FAIRE UN TERRITOIRE D'EXCELLENCE EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE ET D'ÉDUCATION



## Un engagement ambitieux pour développer l'activité économique

- ▶ L'attractivité économique sera renforcée par un nouveau dispositif de soutien fiscal qui sera élaboré en lien avec les élus du territoire pour soutenir le développement d'activités et la

création d'entreprises dans les communes connaissant les difficultés économiques les plus fortes. Ce dispositif sera soumis au Parlement dans la prochaine loi de finances.



- ▶ Un soutien aux filières de pointe et d'avenir sera mis en œuvre pour faire du bassin minier un territoire d'excellence : éco-construction, logistique et plasturgie, notamment.
- ▶ Des services innovants seront créés pour favoriser le développement des entreprises, y compris à l'international avec des pépinières et des incubateurs, notamment celui d'Euralogistique.
- ▶ Un effort exceptionnel pour l'insertion par l'activité économique des publics les plus éloignés de l'emploi sera mis en place.
- ▶ 100 maraudeurs de terrain / médiateurs de proximité seront déployés sur le terrain pour informer et orienter les habitants sur l'emploi et l'insertion, l'action sociale et sanitaire, la culture et les sports, l'environnement et la citoyenneté.

### **Un engagement ambitieux pour donner toutes les chances à la jeunesse**

- ▶ Un nouveau campus des métiers et des qualifications sur l'éco-construction et l'efficacité énergétique, de nouvelles places d'internat, des places supplémentaires en BTS et des parcours d'excellence seront créés.
- ▶ La mobilité des jeunes sera favorisée grâce à l'amplification du dispositif « service civique ».
- ▶ Trois fois plus de jeunes seront aidés dans leur intégration à l'entreprise.
- ▶ Un accompagnement spécifique des petites entreprises sera mis en place par Pôle Emploi pour recruter 900 jeunes par an en difficulté d'insertion.
- ▶ Deux fois plus de « clubs jeunes » seront créés dans le bassin minier pour les jeunes âgés de moins de 30 ans et disposant d'un niveau de formation inférieur ou équivalent à un Bac+2.

- ▶ Un engagement de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) à mobiliser le Fonds national d'action sociale notamment pour une aide au démarrage de nouveaux centres sociaux dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville qui en sont dépourvus.

#### **Dès 2017 :**

- ▶ Le nouveau campus des métiers et des qualifications sur l'éco-construction et l'efficacité énergétique sera progressivement mis en œuvre.
- ▶ 450 jeunes supplémentaires bénéficieront de l'insertion par l'activité économique (4,5 millions d'Euros).
- ▶ 100 maraudeurs de terrain / médiateurs de proximité seront mobilisés.

## **▲ REDONNER DE LA FIERTÉ AUX HABITANTS ET MÉTAMORPHOSER LEUR CADRE DE VIE**

### **Un engagement ambitieux pour faire du bassin minier un archipel vert**

- ▶ Faire du bassin minier un archipel vert, grâce notamment à des dispositifs dédiés de l'Agence de l'eau.

- ▶ L'État interviendra pour restaurer les monuments majeurs en péril (par exemple les chevalements d'Anhiers et de Billy Berclau).
- ▶ Le projet d'ouverture au public du Musée de l'Imprimerie nationale à Flers-en-Escrebieux sera accompagné sur le plan scientifique.

### **Un engagement ambitieux pour valoriser un patrimoine exceptionnel**

- ▶ Un soutien au financement d'études de création de « sites patrimoniaux remarquables ».

### **Un engagement ambitieux pour développer une culture de proximité pour tous**

- ▶ Un chapiteau itinérant dédié aux arts du cirque et de la rue sera créé.



- ▶ La création de résidences d'artistes auprès des habitants sera multipliée par 2.
- ▶ Les contrats locaux d'éducation artistique, notamment dans le Douaisis et à Lens-Liévin seront démultipliés.
- ▶ L'accès à la lecture sera renforcé par des actions concertées entre l'ensemble des médiathèques du territoire grâce aux « Contrats territoire-lecture ».

## **Un territoire ambitieux dans sa création artistique**

- ▶ L'installation d'œuvres artistiques sur tout projet d'aménagement public ou toute construction majeure d'immeubles sera systématisée.
- ▶ Un soutien sera apporté à la préparation des manifestations associées à l'Exposition Universelle de 2025.
- ▶ Une saison culturelle sera proposée annuellement dans le bassin minier.

## **Un territoire ambitieux pour la santé et le bien-être des habitants**

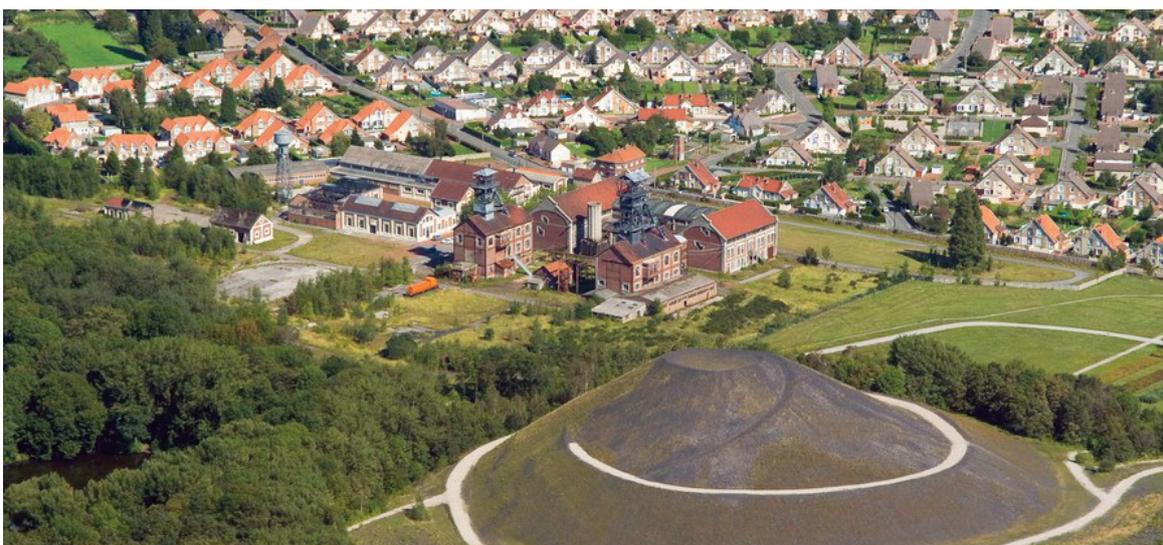
- ▶ Le Centre Hospitalier de Lens sera restructuré et rénové.
- ▶ En coopération avec les collectivités, les actions innovantes d'éducation et de prévention sur la santé au plus près des personnes vulnérables ou des patients en rupture de soins seront soutenues et renforcées.
- ▶ Un traitement particulier sera réalisé par le CNDS pour les équipements sportifs portés par les collectivités du bassin minier, qui seront examinés selon leur degré de maturité, hors quota des équipements sportifs de la région Hauts-de-France.

### **Dès 2017 :**

- ▶ Un appel à projets « trame bleue » de l'Agence de l'eau sera lancé.
- ▶ 150 000 € d'études seront financées sur les sites de patrimoine remarquables du bassin minier.
- ▶ 800 000 € seront mobilisés pour la création d'un chapiteau sur les arts du cirque et de la rue dans le bassin minier.



## ▲ RÉPARER LE PASSÉ ET CONFORTER LA RESPONSABILITÉ DU TERRITOIRE



### Un engagement ambitieux pour apaiser les plaies du passé

- ▶ Un effort exceptionnel sera consenti pour réduire les risques d'inondation issus des mines.
- ▶ La dépollution des parcelles des habitants riverains du site de Metaleurop sera prise en charge intégralement par l'État dans le cadre du dispositif FIG.

### Un engagement ambitieux pour que le renouveau du bassin minier devienne réalité

- ▶ La démarche de recomposition des territoires, grâce à des intercommunalités renforcées, sera soutenue.

- ▶ La mise en œuvre de l'engagement partenarial sera assurée par la création d'un outil de cohérence pour l'aménagement du territoire.
- ▶ Cela favorisera une action publique plus efficace et coordonnée.

#### Dès 2017 :

- ▶ Les crédits destinés à la surveillance et à l'entretien des stations de relevage seront triplés.
- ▶ Les premiers travaux de dépollution dans les jardins des riverains de Metaleurop débuteront.
- ▶ Une mission de préfiguration du contrat traduisant les engagements financiers de tous les partenaires sera confiée au Préfet de région.

## LES CONTACTS PRESSE

**Service communication du Cabinet du Premier ministre :**  
communication@pm.gouv.fr / 01 42 75 50 78/79

**Service Régional de la Communication Interministérielle  
de la Préfecture de la Région Hauts-de-France :**  
pref-communication@nord.gouv.fr / 03 20 30 52 50

**Service Départemental de la Communication Interministérielle  
de la Préfecture du Pas-de-Calais :**  
pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr / 03 21 21 20 00